

BUDGET 2026 : UN AUTRE CHEMIN EST POSSIBLE

Collectif, Simon-Pierre Sengayrac

01/10/2025

Si le niveau de la dette publique, aujourd'hui à un sommet historique, doit être réduit, la trajectoire présentée depuis un an par les gouvernements successifs est aussi brutale qu'irréaliste. La réduction du déficit, certes impérative, ne doit pas se faire au détriment des plus vulnérables, ni de l'avenir du pays. Dans ce rapport issu d'un travail collectif coordonné par Simon-Pierre Sengayrac, l'Observatoire de l'économie de la Fondation propose une trajectoire de retour à l'équilibre plus réaliste et plus juste : un retour progressif sous la barre des 3% de déficit exprimés en points de PIB, non pas en quatre ans, mais à l'horizon de 2032. Cette approche permet de concilier rigueur budgétaire et protection des priorités nationales, sans sacrifier les plus fragiles ni hypothéquer le futur.

Table des matières

Introduction

La nécessité de retrouver un équilibre budgétaire sans dégrader la situation des plus vulnérables

Des économies gages d'une plus grande efficacité de la dépense

Aides aux entreprises : une année blanche

Réduire le coût de politiques injustes et inefficaces

Réduire les dépenses sociales inéquitables ou inefficaces

Une fiscalité plus juste et en cohérence avec nos objectifs prioritaires de politiques publiques

Rationaliser les dépenses fiscales

Réduire les mécanismes d'optimisation fiscale des plus aisés

Une réforme de nos institutions pour tourner la page des dérapages et redonner des marges de

manœuvre au Parlement

La LOLF, un outil à réenchanter politiquement dans une perspective progressiste

Regagner des marges de manœuvre par une action renouvelée sur le plan national et sur le plan européen

Renforcer les outils budgétaires et leur efficacité par une approche progressiste

Conclusion

Introduction

La France traverse une période inédite de tension budgétaire. Après trois années de dérapages successifs et un an d'instabilité institutionnelle, le niveau de la dette publique atteint le sommet historique de 115,6% du PIB¹. Face à cette situation, une réduction des déficits est indispensable pour assurer la soutenabilité à long terme de la dette publique française. Toutefois, la trajectoire présentée depuis un an par les gouvernements successifs et inscrite dans le Plan budgétaire structurel de moyen terme (PSMT) transmis à la Commission européenne² est aussi brutale qu'irréaliste : un retour sous la barre des 3% de déficit en points de PIB dès 2029. La cure d'austérité que nous proposent les différents gouvernements depuis un an, présentée comme la seule voie possible, menace de casser la croissance, de détruire des centaines de milliers d'emplois et de fragiliser en priorité les plus modestes, par des économies drastiques sur les politiques sociales et les services publics. Le plan Bayrou, par exemple, qui prévoyait un effort de plus de 40 milliards d'euros dès 2026 proposait le gel des barèmes de prestations sociales, la suppression de 3000 postes de fonctionnaires *via* une règle non ciblée de non-remplacement des départs en retraite, ou encore le doublement des franchises médicales.

Si la réduction du déficit est un impératif, il ne s'agit pas pour autant d'une fin en soi. Elle ne doit pas se faire au détriment des plus vulnérables, ni de l'avenir du pays. Nous proposons donc une trajectoire de retour à l'équilibre plus réaliste : un retour progressif sous la barre des 3% de déficit exprimés en points de PIB, non pas en quatre ans, mais à l'horizon de 2032. Cette approche permet de concilier rigueur budgétaire et protection des priorités nationales, sans sacrifier les plus fragiles ni hypothéquer l'avenir. L'histoire récente le prouve : la gauche, lorsqu'elle était au pouvoir entre 1997 et 2002, puis entre 2012 et 2017, a su réduire les déficits tout en préservant la cohésion sociale et en investissant dans les services publics³.

Cette autre voie, que nous détaillons dans ce rapport, repose sur un double choix : d'une part, des moyens supplémentaires pour des politiques publiques prioritaires – éducation, environnement, défense, protection sociale –, car ce sont elles qui garantissent l'avenir et la résilience de notre

société. D'autre part, une règle de « zéro valeur » pour les autres dépenses, qui ne pourront augmenter qu'en proportion de la croissance économique, permettant de revoir à la baisse les politiques inefficaces, comme le « tout carcéral » ou la lutte contre l'immigration, dont le coût social et économique est disproportionné. Les dépenses prioritaires (défense, protection de l'environnement, enseignement, maladie et vieillesse) seraient revalorisées de 28,5 milliards d'euros en 2026, tandis que les dépenses non prioritaires n'augmenteraient que de 22,5 milliards d'euros. En définitive, les dépenses publiques s'accroîtraient d'un peu plus de 37 milliards d'euros, augmentation globale qui tient compte de mesures d'économies de l'ordre de 14 milliards et ce y compris sur certaines dépenses prioritaires.

Les priorités budgétaires sont financées à la fois par des redéploiements de crédits et par des recettes supplémentaires. Ces recettes, ciblées sur les plus aisés, les grandes entreprises, ou ayant une finalité environnementale, viennent corriger partiellement les plus de 60 milliards d'euros de baisses d'impôts consenties depuis 2018, principales responsables de la hausse des déficits selon l'OFCE⁴. Nous proposons ainsi d'augmenter les recettes de 22 milliards d'euros en 2026 ; compte tenu également de la hausse spontanée des recettes, qui dépend de la croissance de l'activité économique, la progression de l'ensemble des recettes publiques s'établirait à un peu plus de 58 milliards, le déficit public se contractant ainsi de 21 milliards pour revenir à 4,6% du PIB en 2026. À l'horizon 2034, le déficit des administrations publiques reviendrait à 2,1% du PIB.

Pour faire vivre le débat, soutenez-nous

[Je fais un don](#)

1. « À la fin du deuxième trimestre 2025, le ratio de dette publique s'établit à 115,6 % du PIB », Informations rapides n°244, Insee, 25 septembre 2025.
2. « Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) 2025-2029 », Budget.gouv.fr.
3. Entre 1998 et 2002, le déficit public est passé sous la barre des 3% du PIB, et entre 2012 et 2017 il s'est fortement réduit, passant de 5,2% à 3,4% du PIB (« Tableau de bord de l'économie française », Insee).
4. Éric Heyer, Mathieu Plane, Xavier Ragot, Raul Sampognaro et Xavier Timbeau, *Quelles trajectoires pour les finances publiques de la France ?*, OFCE, juillet 2025.